

DOSSIER ADMINISTRATIF
ANNÉE 2022/ 2023
BREVET TECHNICIEN SUPERIEUR

FRAIS DE FORMATION

- Les droits d'inscription sont de **10 000 DA** – Dix mille dinars payables **chaque année**.
- Les frais de formation sont fixés à **320 000.00 DA** Trois cent vingt mille dinars **par année** selon un échéancier.
- Le coût total de la formation s'élève donc à **330 000 DA** - Trois cent quatre-vingt-dix mille dinars **par année**

LE CANDIDAT ACCOMPAGNERA SA DEMANDE DE CANDIDATURE DES PIÈCES SUIVANTES :

- Attestation de réussite au baccalauréat ou certificat de scolarité 3ème AS
- Deux (02) extraits d'acte de naissance.
- Un (01) certificat ou fiche de résidence.
- Cinq (05) photos d'identité.
- Quatre (04) enveloppes timbrées libellées à l'adresse du candidat.
- Deux (02) certificats médicaux (médecine générale et phtisiologie).
- Dix mille (10 000) dinars de frais d'inscription.
- Copies de la carte groupage sanguin
- Une photocopie de la carte d'identité

DEPOT DU DOSSIER

Merci de bien vouloir déposer ce dossier dûment complété avec les pièces demandées à :

INSTITUT TEMA – Bureau Scolarité
17, chemin Abdelkader GADOUCHE, HYDRA, Alger, Algérie
Mob : 0780.32.23.59
Email : contact@tema-algerie.com